

espagnol, portugais, tchèque, slovaque, russe, ukrainien et polonais. Le Service international de Radio-Canada diffuse à l'étranger des renseignements sur la vie et la situation économique au Canada en conformité du programme d'information générale visant à mieux faire comprendre le Canada. Les émissions sur ondes courtes de Radio-Canada à partir de Sackville (N.-B.) sont les plus puissantes que l'Europe puisse capter du continent nord-américain.

Office national du film.—L'Office national du film fournit des renseignements sur des sujets très divers sous forme de films, films-fixes et photos. Conformément à ses attributions, ses produits revêtent un caractère éducatif et interprétatif et ils connaissent une vaste diffusion, commerciale et non commerciale. (Voir aussi Fonctions éducatives et culturelles de l'Office national du film, pp. 359-360.)

L'Office du film maintient, à l'usage des ministères, une filmothèque d'avant-premières réunissant 4,000 copies; on y projette des films pour des acheteurs éventuels ou à des fins de renseignements. Environ 500 films-fixes ont été inscrits au catalogue. L'Office maintient aussi une filmothèque contenant des films sur des sujets spéciaux comme l'hygiène, la sociologie, la médecine et l'industrie.

L'Office a plus de 25,000 copies de film en dépôt dans plus de 380 cinémathèques régionales à travers le pays. Il fait circuler les nouveaux films sous forme d'avant-premières par l'entremise des conseils du film et des usagers de circuit avant de les déposer dans une cinémathèque centrale. Environ 20,000 copies ont été mises à la disposition des cinémathèques à l'étranger, tant aux missions diplomatiques et commerciales que dans les universités et autres agences. L'Office maintient des cinémathèques de films et de films-fixes à ses bureaux à New-York et Chicago et à Londres.

La cinémathèque de l'Office comprenant environ 100,000 photos est à la disposition des ministères, des photographes commerciaux et des journaux et périodiques au Canada et à l'étranger.

Section 2.—Répertoire des sources de renseignements officiels (fédérales et provinciales)

Pour tirer plein profit du répertoire des sources de renseignements officiels, le lecteur doit connaître les grands points qui distinguent les ministères fédéraux et provinciaux et leurs champs d'activité.

Certains domaines, comme le commerce, les douanes et l'accise, la monnaie et les banques, la navigation, les transports, la radio, le recensement de la population, la défense nationale, etc., sont, de par la constitution, des questions de la compétence fédérale, et c'est aux ministères à Ottawa qu'il faut s'adresser pour se renseigner sur ces questions. Si d'autres domaines comme l'administration des terres et des ressources naturelles, l'éducation, la voirie, l'hygiène et les hôpitaux relèvent des provinces, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, certains ministères fédéraux sont néanmoins intéressés à des aspects déterminés de ces sujets et, comme c'est le cas du Bureau fédéral de la statistique, en coordonnent la matière et la présentent à l'échelle nationale.

Règle générale, pour les renseignements sur des questions relatives à la mise en valeur et à l'administration mêmes des ressources, il faut s'adresser aux provinces intéressées. Bien que le gouvernement fédéral n'administre pas les ressources provinciales, il collabore étroitement avec les provinces et il est en mesure de fournir des renseignements concernant le Canada, particulièrement: sur la production, à l'échelle nationale; sur le marché, à l'échelle internationale, nationale et provinciale; sur les travaux de recherches et les stations expérimentales à l'échelle nationale et aussi provinciale de la part des stations du gouvernement fédéral situées dans